



Direction de la Vie Locale
Service des Sports

Le 21 juillet 2022

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TOURNOI DE FOOTBALL DU MERCREDI 27 JUILLET 2022

« NATIONALE CUP »

Article 1 – Conditions d'inscription

Etre vairois, avoir entre 11 et 20 ans et se présenter en tenue de sport adaptée à l'activité.

Article 2 – Modalités d'inscription

Tournoi gratuit sur inscription, au stade Roger Sauvage, le mercredi 27 juillet 2022 de 13h00 à 13h30. Passé ce créneau horaire, aucun joueur ne sera admis.

Des équipes de 8 joueurs seront composées sur place, en fonction de la bannière choisie (P.S.G., O.M., O.L., AS Saint-Etienne, AS Monaco, FC Nantes...).

Tournoi de 14h00 à 18h30

Article 3 – Règles d'arbitrage

Le règlement d'arbitrage appliqué est celui du football à 8. Durée des matches : 10 minutes sur un ½ terrain de football. Interdiction de tacler (ballon pour l'adversaire), une faute dans la surface entrainera un pénalty pour l'équipe adverse, l'arbitre se donnera le droit d'exclure un joueur du match si une grosse faute est commise ou pour comportement abusif (insulte faute antisportive). Selon le nombre des équipes (moins de huit équipes), il sera mis en place un système en forme de championnat avec match aller-retour ainsi les 4 premières équipes seront qualifiées pour les demi-finales (tirage au sort pour déterminer les rencontres), les perdants des demi-finales joueront un match pour la troisième place. Un système de poules sera mis en place s'il y a plus de huit équipes inscrites, les deux premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour les phases finales, un tirage au sort sera effectué pour déterminer les rencontres.

Article 4 – Assurance et responsabilité

- Les joueurs mineurs inscrits au tournoi seront sous la responsabilité des animateurs de l'Espace Loisirs. Une autorisation parentale signée devra être fournie pour confirmer l'inscription.
- Les joueurs majeurs inscrits au tournoi fourniront une attestation de responsabilité civile et seront en possession de leur carte vitale en cas de nécessité.

Article 5 – Comportement

Chaque joueur s'engage à :

- Respecter les règles du tournoi,
- Respecter l'arbitre, ses co équipiers, les adultes encadrants, et les spectateurs tant dans le comportement que dans l'attitude et le langage,
- Respecter les lieux mis à disposition par la Municipalité,
- Ne pas pénétrer sur le terrain synthétique en cours de travaux,
- Ne pas consommer d'alcool et/ou de produits stupéfiants pendant toute la durée de l'évènement.

Article 6 – Sanction

Tout manquement au présent règlement entrainera l'exclusion définitive du joueur.

Article 7 – Conditions suspensives

La collectivité se réserve le droit de mettre un terme à la manifestation en cas de motifs impérieux qui viendraient à porter atteinte aux biens et/ou aux personnes.

Article 8 – Moyens

La collectivité s'engage à apporter tous les moyens nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Article 9 – Spectateurs

Tout mineur désireux d'assister au tournoi en tant que spectateur devra, obligatoirement, être accompagné et sous la responsabilité d'un adulte pendant toute la durée du tournoi. Il devra observer un comportement respectueux tant dans son attitude que dans son langage.